

Association des Amis Naturistes de Montalivet (ANM, ex APB)

Compte rendu de l'Assemblée générale du 17 août 2016

105 présents (individuels ou en couple) , mais 92 présents ou représentés officiels, car le Président a autorisé l'entrée à des personnes intéressées.

Ordre du jour : Rapport moral (ANM et CLN), rapport financier (ANM et CLN), perspectives d'avenir et réflexions, sortants du CA et arrivants, création d'un Comité de Bénévoles.

1. Rapport moral :

a. ANM : Christian rappelle l'activité du Bureau et du CA durant l'automne hiver 2015, puis printemps et début de l'été 2016. Il rappelle également la distinction à faire entre association (défense d'intérêts) et club naturiste (agrée FFN et ayant un rôle d'animations naturistes).

- Suivi de l'entretien des parcelles, discussions avec la direction du CHM (ristourne sur redevance, bons d'accès aux thermes, entretien général, couverture piscine, halle couverte pour activités , wifi, et tous les problèmes quotidiens....).
- Christian explique ensuite son RV avec le Maire de VM de courant juillet (stationnement extérieur, parking extérieur à construire, PLU et les permis de travaux ou de reconstruction, le recul de la dune, le sable sur la plage), il n'en n'est ressorti que possibilité d'aller trouver les services compétents pour nos travaux sur le PLU au CHM.
- Puis Christian aborde le CR de l'AGO de la SOCNAT avec les chiffres clé (CA : 12.000.000€ dont 10.000.000€ pour le CHM, Bénéfice de 1.800.000€), il rappelle qu'il a voté avec environ 11% d'actions, que sur sa demande écrite pourquoi n'y-a-t-il pas de distribution de dividendes, le PDG de Vacalians lui a répondu que le groupe majoritaire qui détient Vacalians s'y oppose pour des raisons financières, mais que en échange il s'engage à faire effectuer 50.000€ d'investissements complémentaires au CHM. Christian en profite pour expliquer que Vacalians est maintenant membre d'un groupe, PERMIRA, acteur majeur du Private Equity, avec 25 Mds de capitaux investis, à travers 14 fonds d'investissements et 30 entreprises en portefeuille.
- Christian annonce que dans le cadre de la refonte du POS en PLU, et vu les différences notables avec le Cahier des Charges Technique du CHM et de ses spécificités, à la demande de la direction de Vacalians, il met en place une Commission travaux à laquelle pourront participer toutes les bonnes volontés (il fera appel également aux deux autres associations, ADUN et RSN). L'enquête publique étant d'un mois (21 août-23 septembre), et la direction de Vacalians venant au CHM la semaine du 12

septembre, les travaux doivent commencer très vite et la 1^{ère} réunion est fixée au mardi 22 août à 9.30. Jocelyne a RV avec un responsable de la Communauté de Communes à Soulac lundi 21 dans le but de collecter les informations nécessaires aux travaux sur le C des C technique.

b. CLN : différentes activités ont été menées :

- Bibliothèque : 132 abonnements, et un réel engouement pour cette activité, une dizaine de bénévoles.
- Participation aux activités sportives du CHM (marathon par ex.), remplacements à gym aquatique, permanences à la salle de sport, une vingtaine de bénévoles.
- Activités de Pâques en direction des enfants (ateliers créatifs), une dizaine de bénévoles.
- Festimusic (plus de 1500 personnes sur la Plage 1) ;
- Tournois de tennis en juin et septembre.

c. Axes de développement et améliorations : Christian expose les difficultés à recruter des bénévoles pour entrer au CA et donc au Bureau, ce sont toujours les mêmes personnes qui ont toutes les tâches à effectuer. Aussi il propose à l'AG les deux axes suivants :

- Création d'un Comité de Bénévoles qui sont adhérents ANM mais qui ne souhaitent pas s'engager (du moins pour l'instant) dans une structure formelle de type CA, chacun pourrait apporter sa contribution (activités de Pâques, logistique l'été, apports d'initiatives, etc...) Vif succès dans la salle et des volontaires se proposent.
- Création des Délégués de Village, déjà expérimenté par Alain Rossignol sur la moitié du Village Atlantique, et dont le rôle est de faire connaître l'association, entretenir une présence de proximité sur le terrain avec l'association, faire remonter les informations du terrain et vers le terrain, etc... Vif succès de cette idée dans la salle et 6 personnes se proposent pour leur village respectif.

2. Rapport financier : Jocelyne Vernillet , Trésorière de l'association, fait un état des comptes 2015.

- ANM :

Cotisations et produits financiers plus dons : 3787.44 €

Dépenses (fournitures, timbres, frais bancaires, sorties, déplacements, solde frais de justice pour dernier procès remontant à 7 ans) : 4606.43 €

Soit un solde négatif de 818.99 €

- CLN : Jocelyne Vernillet expose qu'il avait été décidé lors de la création de ce club, que ses ressources proviendraient de la recette de timbres FFN et d'une subvention de l'ANM. Or depuis la baisse très significative de la vente de licences FFN (non obligatoires au CHM), il a fallu compenser par une augmentation de la subvention ANM.

Recettes : 320€

Dépenses : achats des timbres FFN, cotisation FFN, animations : 3037.03€

Soit un solde négatif de 2717.03€

- En 2015 l'ANM avait géré dans l'urgence de la mise en place de l'« Esprit Naturiste » et la comptabilité des comptes EDENS. Pour le futur, cette action étant menée en dehors de toute association ou tout club, il a été décidé de sortir le solde de 2250.52€ des comptes de l'ANM. Dorénavant l'entité « Esprit Naturiste » est gérée en propre avec un compte en banque.
- L'ANM gère les transactions d'actions SOCNAT. Il a été achetés en 2015 63 actions et 31 ont été revendues. Il restait 32 actions à vendre fin 2015. Les transactions se poursuivent et il est annoncé dans la salle que les personnes intéressées peuvent s'adresser à Jocelyne pour en acquérir ou en vendre au prix de 160€ l'une. Enfin il est rappelé que l'ANM est propriétaire en propre de 191 actions SOCNAT.
- Soldes des comptes au 31/12/2015 : CC : 11501.16€ et Livret A : 19696.48€
- Jocelyne Vernillet présente enfin le budget prévisionnel 2016/2017 pour l'ANM et le CLN, sur la base du réalisé en 2015.

3. Membres du CA :

- a. Sont sortants : J. Brafman, K. Kalbitz, S. Mangonnaux, J. Vernillet, B. Verhoustraten
- b. Se représentent : J. Brafman, S. Mangonnaux, J. Vernillet, B. Verhoustraten

- c. Se présentent pour la première fois : Sonja Mussler (dans les statuts de l'ANM, et depuis l'arrivée des Amis allemands, MontaFreunden, une place de VP est octroyée à un allemand. Klaus Kalbitz qui assurait ce poste depuis de très nombreuses années a émis le souhait de ne pas renouveler son mandat. Sur cooptation Mme Sonja Mussler se présente, ainsi que Muriel et Philippe Creton. Les candidats se présentent à la salle.
4. Parole à la salle : divers points sont soulevés : wifi (suite à l'expertise), entretien des routes, sécurité, prévention incendie, recul de la dune et sable (les Amis allemands ont transmis à Christian une pétition qui sera adressée à la direction de Vaclians pour qu'il y ait une prise de conscience de ce grave problème et que des actions soient menées), taxe sur les MH, le PLU, etc...
5. Vote des résolutions :
 - 1^{ère} résolution : le rapport moral de l'ANM et le CLN est voté à l'unanimité;
 - 2^{nde} résolution : le rapport financier de l'ANM et du CLN est voté à l'unanimité ;
 - 3^{ème} résolution : sont élus au CA de l'association à l'unanimité, Muriel Creton, Sonja Mussler, Sylvie Mangonnaux, Jocelyne Vernillet, Brigitte Verhoustraten, Jean Brafman et Philippe Creton;
 - 6^{ème} résolution : la création du Comité de Bénévoles et de Délégués de Village est votée à l'unanimité. Et les premiers participants sont :
 - a. Délégués de Village : Alain Rossignol (Atlantique), Mado Dresse (Médoc), André Lepelletier (Sables), M et P Creton (La Lande), Roger Bourlet (Floride) et Daniel Tessier (Verdure).
 - b. Bénévoles déclarés : A Lepelletier et Mado Dresse.
 - 5^{ème} résolution : l'assemblée donne pouvoir au porteur des présentes pour effectuer toute démarche utile auprès de l'administration compétente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12.45.